

---

## Pologne : un virage éolien radical

### Description

Le Sénat polonais a adopté à l'unanimité son premier Acte sur l'énergie éolienne le 13 janvier 2021. Il sera rapidement signé par le Président, de manière à entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> février.

La stratégie polonaise y est exposée, visant à soutenir financièrement le secteur de manière à atteindre une capacité de production de 5,9 GW à horizon 2030, 10 GW d'ici 2040 et 28 GW en 2050. Si l'objectif est atteint, il fera de la Pologne le premier marché éolien de la région baltique. Les premières éoliennes pourraient entrer en service en 2025.

La Pologne a déjà à sa disposition une chaîne bien établie d'approvisionnement éolien offshore à proximité de ses ports et de ses chantiers navals qui vont se trouver redynamisés par ce mouvement en faveur de l'éolien. La décision d'intensifier l'engagement national permettra la création dizaines de milliers d'emplois et les autorités comme les industriels y voient une opportunité de croissance importante. Ce projet est cohérent avec les activités de ports tels que Szczecin, Gdańsk ou Gdynia, qui pourront devenir des « hubs renouvelables », dédiés au stockage, à l'assemblage, au transport et à la maintenance des turbines éoliennes.

Il s'agit d'une décision radicale pour un pays qui, en 2019, a encore produit 70 % de son électricité grâce au charbon et 10 % grâce aux hydrocarbures. L'éolien n'a contribué qu'à 10 % de la production. Le Plan énergétique et climatique national envisage bien cette transition vers les énergies renouvelables, afin de décarboner un pays peu réputé jusqu'alors pour son engagement sur cette voie.

**Sources :** *NewEurope, psew.pl, Energy Watch, 4coffshore.com*

**date créée**

16/01/2021

**Champs de Méta**

**Auteur-article :** Céline Bayou